

DECISION N° 191--/MBPE/DGD DU 28 OCT 2022

Portant création du Comité d'organisation de la Semaine des Douanes Ivoiriennes, Edition 2023 (SEDIV 2023)

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

- Vu la constitution ;**
- Vu la loi 64-291 du 1^{er} août 1964** portant Code des Douanes, notamment en son article 159 ;
- Vu le décret n° 2019-1120 du 18 décembre 2019** portant nomination du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2021-176 du 26 mars 2021** portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2021-181 du 06 avril 2021** portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2021-190 du 28 avril 2021** portant attribution des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2017-265 du 03 mai 2017** portant nomination du Directeur Général des Douanes ;
- Vu le décret n° 2019-78 du 23 janvier 2019** portant promotion du Colonel-Major DA Pierre Alphonse au Grade de Contrôleur Général des Douanes ;
- Vu le décret n° 2021-977 du 28 décembre 2021** portant promotion de Contrôleur Général des Douanes au Grade d'Inspecteur Général des Douanes ;
- Vu l'arrêté n° 360 du 26 mai 2017,** portant délégation de signature au Directeur Général des Douanes ;

Considérant les nécessités de service ;

D E C I D E

Article 1 : Il est créé au sein de la Direction Générale des Douanes, un comité d'Organisation de la Semaine des Douanes Ivoiriennes, Edition 2023 (SEDIV 2023).

Article 2 : Le Comité est chargé de prendre les dispositions nécessaires à l'organisation pratique de la SEDIV 2023.

Article 3 : Le Comité d'organisation de la SEDIV 2023 comprend les organes suivants :

- Sous-comité Séminaire-bilan 2022 et Perspectives 2023 ;
- Sous-comité Journée Internationale des Douanes ;
- Sous-comité Nuit du Mérite ;
- Sous-comité Journée des Retraités ;
- Sous-comité Journée Sportive ;
- Sous-comité Finances et Logistique ;
- Sous-comité Communication, Accueil et Protocole.

Article 4 : Le Comité d'organisation de la SEDIV est composé des membres ci-après désignés :

Président de la SEDIV 2023 : Col. Maj. KADIO Abert Louis, Directeur Général Adjoint

• **Sous-comité Séminaire-bilan 2022 et Perspectives 2023**

- **Vice-président Chargé de l'organisation du Séminaire-bilan et Perspectives :** Col. N'DRI Koffi Jacques, Inspecteur Général Adjoint
- **Président du Comité Scientifique :** Col. SANGARE Souleymane, Directeur de l'Analyse des Risques, du Renseignement et de la Valeur

Membres du Comité Scientifique :

- Col. KOFFI Koffi Frédéric, Directeur Régional de Man ;
- Lt-Col. SANOGO Ousmane, Directeur Régional d'Abengourou ;
- Col. YAO Koffi, Chef de Département des Contrôles ;
- Lt-Col. GNANGORAN Théophile, Sous-directeur des Vérifications en Entreprise ;
- OUATTARA N'dionlipeni, Sous-directeur des Régimes Suspensifs et des Franchises ;
- M. ZEHERO BI Ernest, Sous-directeur du Suivi des Moyens de Paiement et de la Trésorerie ;
- Mme AGOUA Carole, Assistante du Directeur des Systèmes d'Information ;
- M. ZOHIN Yéhé Serge, Sous-directeur de la Qualité et du Partenariat avec le Secteur Privé ;
- M. BROU César Juste, Assistant du Directeur des Statistiques et des Etudes Economiques ;
- M. KOSSONOU Sinan, Agent qualitatif.

Membres du Secrétariat :

- Col. AKE Léopold, Conseiller Technique ;
- M. N'DA Tigori, Inspecteur des Services ;
- Cdt YOUL Désiré, Chef de Bureau Equipement à la Direction des Moyens Généraux ;
- Cdt COULIBALY Penankily, Chef de Bureau Budget et Comptabilité à la Direction des Moyens Généraux ;
- Mlle BAH Ira Carine, Chargée d'Etudes à la Direction de la Réglementation et du Contentieux ;
- M. BROU Arnaud, Chargé d'Etudes à la Direction de l'Analyse des Risques, du Renseignement et de la Valeur ;
- M. KOFFI Sylvain, Informaticien à la Direction des Systèmes d'Information ;
- Mme SANGARE Ella, Assistante à la Direction de l'Analyse des Risques, du Renseignement et de la Valeur ;
- Mme YAO Emma, Assistante à la Direction des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux ;
- SOMAHYEN Stéphanie, Assistante à la Direction de la Communication, de la Qualité et du Partenariat avec le Secteur Privé ;
- M. SILUE Perguinan Ya, Agent de Bureau à la Direction de la Formation et de la Documentation.

- **Sous-comité Journée Internationale des Douanes**

- **Vice-président Chargé de l'organisation de la Journée Internationale des Douanes : Col. AWEDE Irénée Hugues**, Directeur de la Réglementation et du Contentieux

Membres :

- Lt-Col. DEZAI Bonguin Ferdinand, Sous-directeur de la Coopération et de l'Assistance Administrative ;
- Cdt THIA Roland, Chef de Bureau des Règles d'Origine ;
- M. GNANAGO Kokora Aby Harding, Attaché Technique OMD.

- **Sous-comité Nuit du Mérite**

- **Vice-président chargé de l'organisation de la Nuit du Mérite : Col. Karim COULIBALY**, Inspecteur Général

Membres :

- Col. N'ZEBO Adoubo Antoine, Sous-directeur des Affaires Sociales ;
- Cdt LOBOGNON YEZION Prisca, Sous-directrice de la Formation Continue et de la Documentation ;
- M. KOUASSI Maxime, Chef de Section Organisation et Contrôle des Effectifs ;
- M. ASSALE Kouakou Narcisse, Agent de Communication à la Direction de la Communication, de la Qualité et du Partenariat avec le Secteur Privé ;
- Mlle KONAN N'DA Marie-Ange, Attaché Administratif à la Direction de la Communication, de la Qualité et du Partenariat avec le Secteur Privé.

- **Sous-comité Journée des Retraités**

- **Vice-président chargé de l'organisation de la Journée des Retraités : Col. KOFFI Méa Ignace**, Directeur des Ressources Humaines

Membres :

- Cdt KONATE Aïssatou, Sous-directrice du Personnel ;
- Mme SIKA Alice, Chef de Bureau de l'Action Sociale ;
- Mme DEHA Diane, Chef de Section Etudes et Assistance ;
- Mme KONE Georgette, Chef de Section de l'Action Sociale ;
- M. YAO René, Agent de Communication à la Direction de la Communication, de la Qualité et du Partenariat avec le Secteur Privé ;
- M. COULIBALY Lazéni, Agent de Communication à la Direction de la Communication, de la Qualité et du Partenariat avec le Secteur Privé.

- **Sous-comité Journée Sportive**

- **Vice-président chargé de l'organisation de la Journée Sportive : Col. SERE Germain**, Directeur de la Formation et de la Documentation

Membres :

- Lt-Col. WANGAH Raoul, Sous-directeur de la formation Initiale et de l'Encadrement Militaire ;
- M. COULIBALY Aboulaye, chargé des activités sportives au Bureau de la Promotion des Sports et Loisirs ;
- Cne DAPE Pagbi, à la Direction de la Formation et de la Documentation ;
- M. DEA Etienne, à la Direction de la Formation et de la Documentation ;
- Dr ABE Hyapaut, Médecin au Centre Médical des Douanes.

• **Sous-comité Finances et Logistique**

- **Vice-président chargé des Finances et de la Logistique : Col. TOURE Kinapara**, Directeur des Moyens Généraux

Membres :

- Lt-Col. AKA Krou, Sous-directeur du Budget à la Direction des Moyens Généraux ;
- M. KONE Famaría, Chef de Bureau Matériel, Equipement Militaire et Fournitures à la Direction des Moyens Généraux ;
- M. COULIBALY Gningnin, Chef de Section Comptabilité à la Direction des Moyens Généraux ;
- Mlle ASSE Moahéba Christelle Kimberly à la Direction des Moyens Généraux.

• **Sous-comité Communication, Accueil et Protocole**

- **Vice-présidente chargée de la Communication, de l'Accueil et du Protocole : Col. DIBY KOUAME Anne-Marie**, Directrice de la Communication, de la Qualité et du Partenariat avec le Secteur Privé

Membres

- Cdt SORO-DJIKE Jocelyne, Sous-directrice de la Communication et de la Promotion du Civisme Fiscal ;
- Mme BLEOUE BOSSO Charlotte, Chef de Bureau Communication et Civisme Fiscal ;
- M. COULIBALY Tiécoura, Chef de Bureau Courrier ;
- M. YEO Kolo, Chargé d'Etudes à la Direction de la Communication, de la Qualité et du Partenariat avec le Secteur Privé ;
- Mme ASSAY Julie, Chargée de Production ;
- M. MANOUAN Cyril-Arnaud, Chargé de Protocole ;
- M. NIAVA Samuel, Attaché de Communication ;
- M. TRAORE Ismaël, Infographiste au Bureau Communication ;
- M. SYLLA Amadou, Webmaster ;
- M. YOBOUET Laurent, Cadre au Bureau Communication ;
- M. OULOTO Maxime, Cadre au Bureau Communication.

Article 5 : Outre les membres désignés ci-dessus, le Comité pourra faire appel à toute personne ressource susceptible de contribuer efficacement à la réussite de la SEDIV 2023.

Article 6 : Le Comité se réunit sur convocation du Président.

Article 7 : Le Comité adresse à Monsieur le Directeur Général des Douanes, des rapports périodiques sur l'état d'avancement de ses travaux.

Article 8 : La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.



Général DA Pierre A.

Officier de l'Ordre National